

# LA PRAIRIE MULTI-ESPÈCES

Les prairies représentent la principale ressource fourragère pour l'alimentation des animaux d'élevage. En prairie temporaire, l'association d'au moins 3 espèces de graminées et/ou de légumineuses connaît un regain d'intérêt auprès des éleveurs et peut trouver sa place dans un bon nombre de systèmes fourragers du sud de la France, aussi bien en agriculture biologique qu'en agriculture conventionnelle. On les appelle les prairies multi-espèces, multispécifiques ou encore prairies à flore variée.

## Les avantages de la prairie multi-espèces

- Productive sans intrants et dans la plupart des conditions.
- S'adapte à l'hétérogénéité du sol même dans les zones défavorables.
- Bonne valeur alimentaire de l'herbe via les légumineuses, avec des fluctuations amorties.
- Meilleur étalement de production au long de l'année grâce au décalage du cycle de croissance entre graminées et légumineuses.
- Peut aussi bien être fauchée que pâturée.
- Une ingestion améliorée du fait de la grande appétence des légumineuses.

## Les limites par rapport à la prairie monospécifique

- Une simplification de la flore au bout de quelques années Elle est due à la différence de vitesse d'installation et de compétitivité entre espèces.
- Hétérogénéité de la pousse en fonction des mélanges.
- Peut créer des difficultés pour gérer l'épiaison des espèces.
- L'équilibre entre graminées et légumineuses est parfois difficile à gérer.

## Quelques concepts liés aux prairies

### La précocité

Il s'agit de la précocité d'épiaison pour les graminées et de la floraison pour les légumineuses. Il ne faut pas confondre cette notion avec le démarrage en végétation (ray-grass italie et hybride, fétuque élevée, brome cathartique).

### Le démarrage en végétation

Il correspond à la reprise de la croissance printanière. Il est défini dans les essais officiels par une hauteur d'herbe de 20 cm pour le RGA et 25 cm pour les autres graminées (feuilles tendues).

### La remontaison

Une variété remontante produit des épis plusieurs fois la même année. Une variété non remontante n'épie au maximum qu'une fois dans l'année (brome, ray-grass d'Italie).

### La souplesse d'exploitation

C'est l'intervalle de temps compris entre le départ en végétation et le stade de début d'épiaison. Plus une variété est souple, plus la possibilité de la faire pâturer au 1er cycle est longue (fléole des prés).

## Le déprimage

C'est le pâturage réalisé entre le démarrage en végétation et le stade épi à 10 cm ; les épis ne seront pas détruits et la repousse sera épiée.

## L'étêtage

Il s'agit d'une exploitation (pâturage ou fauche) effectuée après le stade épis à 10cm. Elle supprime tous les épis : pour les espèces non remontantes la repousse sera feuillue, pour les espèces remontantes la repousse refera des épis.

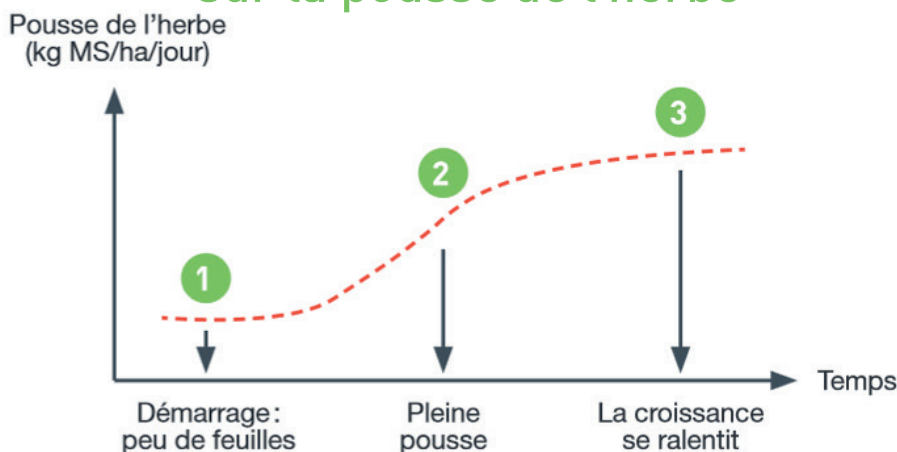
## La ploïdie

Le nombre de chromosome d'une variété tétraploïde à été multiplié par deux. Cela se traduit par des plantes ayant des organes plus gros et par une teneur en matière sèche plus faible que dans le cas de variétés diploïdes (Variétés diploïdes ou tétraploïdes chez le ray-grass).

## La pousse de l'herbe en prairie

La croissance de l'herbe induit une augmentation de la matière sèche (MS) sur une période donnée. Cette MS s'exprime en kilogramme de matière sèche par hectare et par jour. Elle se décompose en trois stades :

### Incidence du stade physiologique sur la pousse de l'herbe



**Stade 1 :** Après une exploitation, la croissance est lente. Elle dépend des réserves et des organes résiduels : la végétation est alors en phase de démarrage.

**Stade 2 :** Toute nouvelle feuille fabriquée accroît l'efficacité de la photosynthèse. Le couvert végétal entre alors dans une phase de croissance de plus en plus rapide.

**Stade 3 :** La pousse se ralentit. Avec une hauteur de 15 cm à l'herbomètre, la photosynthèse est maximale. Les nouvelles feuilles font de l'ombre aux plus anciennes. La croissance commence à s'infléchir.

## Comment choisir les espèces dans son mélange ?

### Le choix des espèces prairiales à implanter se fait à travers 5 questions :

1. A quelle période j'ai besoin d'herbe ?  
*Tôt ou tard au printemps, en été, en automne...*
2. Comment la prairie va être exploitée ?  
*Pâturage, fauche, mixte...*
3. Pour combien de temps l'implantation est prévue ?  
*Rotation de deux ans, cinq ans ou plus.*
4. Dans quel type de sol ?  
*Sol frais ou séchant, humide ou sain...*
5. Sous quel climat ?  
*Chaleur, sécheresse, gel...*
6. Quelles sont les performances souhaitées ?  
*Equilibre valeur nutritive/rusticité*

D'autres critères sont importants à prendre en compte :

- **La remontaison** : si c'est la première fois, on mettra une priorité aux espèces non-remontantes car ça facilite la gestion du pâturage.
- **L'agressivité** : il faut adapter les doses de semis à l'agressivité des espèces et des variétés.

Il n'existe pas d'espèces ou de variétés idéales pour semer une prairie. Le meilleur choix sera celui qui répondra le mieux au contexte du système fourrager et de son environnement.

Un outil à été récemment développé par l'INRA : [capflor.inra.fr](http://capflor.inra.fr)



### UN OUTIL POUR CONCEVOIR SES PRAIRIES

Capflor® est un outil d'aide à la décision libre d'utilisation accessible sur internet avec un navigateur, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Il permet de préconiser des mélanges d'espèces fourragères en fonction des conditions pédoclimatiques de la parcelle à semer et de la valeur d'usage souhaitée par l'utilisateur (fauche, pâturage, mixte).

Il est destiné aux conseillers agricoles, aux conseillers de coopératives, aux éleveurs pour une utilisation d'envergure nationale.

Il peut également être utilisé dans le cadre de formations par des enseignants agricoles.

Capflor® s'appuie sur un modèle couplant agronomie et écologie et né de l'hybridation des connaissances entre la science et le monde agricole.

C'est un outil d'aide à la décision libre d'utilisation accessible sur internet.

Il permet de préconiser des mélanges d'espèces fourragères en fonction des conditions pédoclimatiques de la parcelle à semer et de la valeur d'usage souhaitée par l'utilisateur (fauche, pâturage, mixte).

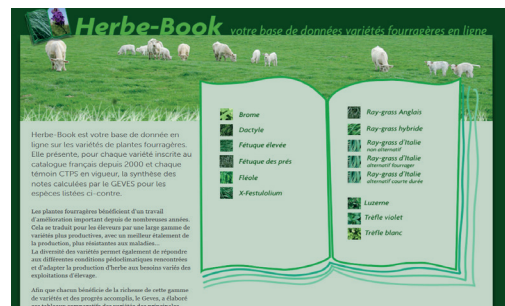
## Comment choisir les variétés d'espèces à implanter ?

Une fois les espèces sélectionnées, il est nécessaire de choisir la variété la mieux adaptée à nos objectifs. Les critères de choix à retenir ne sont pas les mêmes selon les espèces : par exemple, la précocité d'épiaison est le premier critère à prendre en compte en ray-grass anglais, alors que celui-ci est sans objet pour la luzerne ; de même pour la souplesse des feuilles qui ne concerne que la fétuque élevée principalement.

Dans tous les cas, une variété performante devra être en total adéquation avec les contraintes de production de l'exploitation. Certains critères sont à prendre en compte pour choisir la bonne variété :

- La précocité
- La souplesse d'exploitation
- L'alternativité
- La remontaison
- Les types botaniques
- La résistance aux maladies

Un outil a été développé au printemps 2011 avec le GEVES, le GNIS, Arvalis – Institut du Végétal et l'AFPF. : [herbe-book.org](http://herbe-book.org)  
C'est une base de données en ligne permettant de choisir ses variétés fourragères.



## Les mélanges fourragers et réglementation bio

L'INAO précise les conditions de demande de dérogation pour les semences fourragères, notamment d'un mélange :

- Si le mélange est composé d'au moins 70% de semences AB et que les semences conventionnelles proviennent de variétés inscrites dans la liste (voir lien ci-dessous), la demande de dérogation n'est pas nécessaire.
- Si le mélange est composé de moins de 70% de semences AB ou que certaines variétés en semences conventionnelles ne sont pas dans la liste vous devez faire une demande de dérogation pour chacune des variétés concernées.

Pour en savoir plus, voir le lien

[www.semences-biologiques.org/pages/actu.php#actu16](http://www.semences-biologiques.org/pages/actu.php#actu16)

### Sources bibliographiques

- Les prairies temporaires en système élevage bovins laitiers et allaitants en agriculture biologique – Chambre d'Agriculture Rhône-Alpes
- Principales espèces fourragères et éléments de conduite – Arvalis Institut du Végétal
- La prairie multi-espèces / guide pratique – Chambre Agriculture Pays de Loire, Arvalis
- Référentiel de production des prairies en pays de Loire – Chambre d'Agriculture
- Les prairies multi-espèces produisent plus que le RGA-TB – Chambre Agriculture Pays de Loire
- Herb'actifs n° 3 : séduisantes quand le mélange « joue collectif »... les prairies multi-espèces - GNIS

## Contact

**Yoann Gueri**

Agriculture biologique et agronomie

Tél. : 04 92 30 57 69

[ygueri@ahp.chambagri.fr](mailto:ygueri@ahp.chambagri.fr)